

Sectorielle

Ports et expédition

1. Quel est le rôle de la direction générale de la navigation?

La direction générale de la navigation s'occupe de la mise en œuvre de la politique et de la législation maritimes. Ses objectifs sont les suivants: 1) Questions affectant la navigation et la navigation marchande. 2) Mesures pour assurer la sécurité de la vie et des navires en mer. 3) Développement de la navigation indienne. 4) Conventions internationales relatives aux questions maritimes. 5) Fourniture d'installations pour la formation des officiers et la qualification de la marine marchande. 6) Développement de l'industrie des bateaux à voile. 7) Réglementation des tarifs de fret maritime dans le commerce extérieur.

2. Quelles sont les incitations disponibles pour les industries de construction navale en Inde?

Outre les parcs / parcelles de construction navale dédiés offerts par divers conseils maritimes d'État à des conditions concessionnelles, le ministère de la Marine (gouvernement indien) a également offert diverses incitations à l'industrie de la construction navale en Inde. La politique d'aide financière à la construction navale vise à fournir une assistance financière aux chantiers navals indiens pour les contrats de construction navale signés entre le 1er avril 2016 et le 31 mars 2026, y compris lesdites dates. L'aide financière sera de 20% du «prix contractuel» ou du «prix équitable», selon le montant le plus bas, tel que déterminé par les évaluateurs internationaux, pour tout navire construit en Inde après sa livraison. Le montant de l'aide financière sera réduit de trois pour cent tous les trois ans de la politique. Cette politique sera en vigueur pendant une période de 10 ans à compter de la date stipulée dans les directives formulées par le Gouvernement à cet effet. Pour plus de détails, veuillez consulter les lignes directrices sur le lien `` Mise en œuvre de la politique d'aide financière à la construction navale " (telles que modifiées en octobre 2017) .

3. Existe-t-il un plan pour développer des villes intelligentes portuaires en Inde?

Oui, il est prévu de développer des villes portuaires industrielles intelligentes. Au départ, ces villes se trouveront à proximité des ports de Kandla et Paradip. Pour plus d'informations, cliquez ici .

4. Quelles sont les initiatives prises par le gouvernement indien dans le secteur portuaire?

Le gouvernement indien a lancé des initiatives majeures pour moderniser et renforcer les ports et la navigation dans le pays, y compris des mesures politiques habilitantes pour faciliter les investissements privés dans ce secteur. Certaines des initiatives clés telles que le projet Sagarmala, le dragage et la navigation pour 111 voies navigables intérieures, une aide financière pour la construction de navires en Inde, la promotion des navires de croisière et des terminaux de croisière en Inde, des incitations pour la navigation côtière et le développement de 13 zones économiques côtières le long du littoral de Inde.

5. Que sont les zones économiques côtières?

Les zones économiques côtières (CEZ) sont des districts géographiquement contigus au sein d'un État qui sont soit des districts côtiers, soit des districts ayant une forte liaison portuaire. Les CEZ relierait les ports majeurs et non majeurs, les unités industrielles et l'infrastructure d'évacuation en un seul système au niveau régional. Les CEZ alimenteraient le programme d'industrialisation mené par les ports. Le ministère de la Marine avait identifié 13 CEZ le long de la côte indienne dans le cadre du programme Sagarmala. Pour plus de détails, veuillez consulter le lien.

6. Que sont les règlements sur les zones côtières?

Les étendues côtières de mers, baies, estuaires, ruisseaux, rivières et backwaters qui sont influencés par l'action des marées (côté terre) jusqu'à 500 mètres de la ligne de marée haute (HTL) et la terre entre la ligne de marée basse (LTL) et la ligne de marée haute (HTL) est définie comme la zone de régulation côtière. Les activités dans ces zones sont soumises à des restrictions notifiées par le ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique de l'Union. Pour plus d'informations, cliquez ici .

7. Les investissements étrangers sont-ils autorisés dans le secteur portuaire et maritime?

Le gouvernement a autorisé 100% des investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur du transport maritime. 100% des IDE sont autorisés dans le cadre de l'itinéraire automatique pour les

projets liés à la construction et à l'entretien des ports et des havres.